

Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et Sécurité TFP APS

LA FORMATION

Prérequis

- Être majeur
- Avoir obtenu l'autorisation préalable délivrée par le CNAPS
- Satisfaire au test d'entrée et avoir des connaissances de base en informatique

Objectifs de la formation

- Assurer la sécurité des biens et des personnes
- Maîtriser les réglementations applicables à la profession
- Appréhender et gérer les situations à risque

Durée

175 heures

Public

Toute personne souhaitant travailler en tant qu'agent de sécurité

Tarif

- 1 650 € Net de taxes
- Intra : sur devis

Organisation

Formation en groupe de 6 à 12 personnes

LE PROGRAMME

Module Secourisme : 14 h

- Les gestes élémentaires de premiers secours (Programme national du SST-INRS)

Module Environnement juridique : 21 h

- Le livre VI du code de la Sécurité Intérieure parties législatives et réglementaires, les dispositions utiles du code pénal, les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

Module Gestion des conflits : 14 h

- L'analyse des comportements, la résolution de conflit, la gestion de situation conflictuelle

Module Stratégique : 8 h

- La transmission de consignes (les consignes écrites ou orales), la remontée d'informations (le compte rendu écrit ou oral et le rapport), la rédaction des mains courantes (écrit et informatique)

Module Prévention des risques d'incendie : 7 h

- Initiation au risque incendie : risques et effets, prévention, consignes spéciales et particulières, moyens de protection et moyens de lutte

Module Appréhension au cours de l'exercice du métier : 7 h

- L'article 73 du code de procédure pénale et son application dans le cadre des missions de l'APS

Module Sensibilisation aux risques terroristes : 13 h

- La prévention des risques terroristes, les niveaux de risque associé, les différents matériels, réagir face à une attaque et secourir

Module Professionnel : 45 h

- La transmission des consignes et des informations, l'accueil et le contrôle des accès, le poste de contrôle de sécurité, les rondes de surveillance et les systèmes de contrôle des rondes, la préparation d'une mission

Module Palpation de sécurité et inspection visuelle des bagages : 7 h

- Réaliser une palpation de sécurité et une inspection visuelle des bagages

Module Surveillance par moyens électroniques de sécurité : 7 h

- Les systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection

Module Gestion des risques : 11 h

- La gestion des alarmes, la protection du travailleur isolé et la sensibilisation au risque électrique

Module Évènementiel spécifique : 7 h

- Le cadre légal des grands rassemblements et la problématique de leur sécurisation, identification des acteurs, gestion des spécificités du contrôle d'accès et du filtrage

▪ LES MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- **Modalités** : Formation 100% en présentiel réalisée au sein de la CCI du Pays d'Arles. Cette formation peut être réalisée en inter ou en intra-entreprise
- **Délais** : Pour les formations planifiées, se reporter au planning prévisionnel de formation

▪ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'ensemble de nos locaux est adapté aux personnes en situation de handicap
- Un accompagnement spécifique est possible après étude avec notre référent handicap

▪ LES MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES

- La formation se déroule dans une salle équipée d'un vidéo projecteur, d'un tableau blanc et de matériels pédagogiques SST adaptés à la formation
- La formation est essentiellement pratique : Exposé interactif, démonstrations, études de cas, mises en situation
- Le site est équipé d'un PC de sécurité, d'une aire de feu, d'un système de sécurité incendie, de matériels incendie, d'appareils émetteurs-récepteurs, de téléphones, de système de vidéosurveillance, de registres de prise en compte, de matériel de secourisme (mannequins, défibrillateur, matériel divers)

▪ LES MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION**Evaluation intermédiaires**

L'évaluation est assurée tout au long de la formation par des exercices, des mises en situation pratiques et des entraînements sur la base de Questionnaires à Choix Unique

Evaluation finale

- **Certification** : 2 épreuves individuelles finales de mise en situation, sont proposées, par tirage au sort, parmi 14 mises en situations de façon à permettre une évaluation distincte des compétences de chaque unité de compétences (UC) et de chaque unité de valeur (UV) sur les thèmes majeurs définis au cahier des charges TFP APS
- Des **questionnaires de type QCU** (Questionnaire à Choix Unique) complètent le dispositif. Ils sont structurés de manière à poser une question dans une situation contextualisée. Ces QCU sont organisés de manière électronique (avec boîtier de réponse) à partir d'un jeu de questions de plus d'un millier, revu régulièrement

Evaluation de la formation par les stagiaires

Une fiche d'évaluation de la formation remise aux participants en fin de stage, leur permet d'évaluer à chaud la formation, l'atteinte des objectifs et l'approche pédagogique du formateur

▪ SUITE DE PARCOURS POSSIBLE ET DEBOUCHES

Possibilité de compléter votre parcours avec les formations suivantes :

- SSIAP 1
- Anglais
- Habilitation électrique

▪ LES CONTACTS

Responsable Pédagogique : Karine Ricart - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable de la Formation : Charbel Addad - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable Administrative : Karinne Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Référent Handicap : Céline Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08